CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32911** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS B384497582

Siret : 384 497 582 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4250670-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 281462

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 281462

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : THERMIQUE ET SANITAIRE PICARD

16 RUE DHAVERNAS
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 95 03 80 **Fax :** 03 22 95 90 20

Portable :

Responsabilité légale :
PARIN JEAN-CLAUDE GÉRANT

Site Internet : www.thermiquesanitairepicard

E-mail : contact@thermique-sanitaire-picard.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 263 500 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	8	21/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		21/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 08:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E32911** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992
Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS B384497582

Siret : **384 497 582 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4250670-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 281462

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 281462

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **THERMIQUE ET SANITAIRE PICARD**

16 RUE DHAVERNAS
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 95 03 80 **Fax :** 03 22 95 90 20
Portable :

Site Internet : www.thermiquesanitairepicard
E-mail : contact@thermique-sanitaire-picard.fr

Responsabilité légale :
PARIN JEAN-CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	15/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.